

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 6 Juin 1882

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire a quitté l'île de Valentia après y avoir passé quinze jours, dont la plupart ont été employés à réparer une partie des avaries occasionnées au yacht *Hirondelle* par la tempête du 4 mai.

Pendant ce séjour, le Prince n'a eu qu'à se louer de l'accueil qui lui a été fait par les autorités et la population, et surtout par la famille de lord Fitz Gerald, qui possède l'île entière.

De Valentia, Son Altesse Sérénissime s'est rendue à Dingle, petit port de la baie du même nom, d'où Elle se proposait de continuer son excursion sur les côtes d'Irlande.

Les agents de l'autorité constatent, depuis quelque temps, de fréquents actes de vandalisme commis contre les fontaines, les bassins et les jets d'eau établis dans la Principauté pour l'utilité et l'agrément de tous, ainsi que contre les arbres et arbustes qui ornent nos jardins et nos promenades. Ces mutilations inqualifiables, dont les auteurs sont le plus souvent de jeunes enfants livrés à eux-mêmes, ne sauraient être assez signalés à la vigilance de la police. La Principauté, comme tous les pays civilisés, possède dans ses codes des dispositions qui punissent de semblables méfaits. Partout, les attentats qui peuvent amener la détérioration ou la destruction des monuments, des travaux ou des jardins publics, sont flétris par la réprobation générale. En Suisse, par exemple, les municipalités confient aux citoyens la garde des propriétés communes, et de simples écriteaux suffisent à les protéger contre la malveillance.

Nos sergents de ville et nos carabiniers viennent de recevoir des ordres sévères pour arriver à la répression de ces déprédations et en traduire les auteurs devant les tribunaux. Nous engageons vivement les habitants et surtout les pères de famille — civilement responsables en cas de délit — à surveiller les enfants qui, abandonnés à leurs instincts destructeurs, s'attaquent aux objets appartenant au domaine public. Les Monégasques, jaloux des avantages que leur a assurés la sollicitude Souveraine et des privilèges dont la Providence a doté leur pays, voudront faire respecter les fontaines, les fleurs et les arbustes qui contribuent à l'embellissement de nos jardins et de nos promenades si appréciés des nombreux étrangers qu'attirent,

chaque année à Monaco, la douceur du climat et le pittoresque de nos sites.

Rappelons enfin que les articles 218, 444, 452 et suivants du Code pénal punissent d'emprisonnement de un mois à trois ans, et même de la réclusion selon les cas, et d'amende de 100 francs à 1,000 francs, les mutilations et dégradations de monuments d'utilité ou de décoration publique, et d'un emprisonnement de six jours à six mois la destruction des arbres.

Une double et touchante cérémonie a attiré toute la journée de dimanche à la Cathédrale une foule aussi nombreuse que recueillie. C'était la première Communion, et Monseigneur a donné le sacrement de Confirmation.

A sept heures du matin, les jeunes communiant, au nombre de quatre-vingts environ, ainsi que les renouvelants, étaient réunis à la Visitation. Sa Grandeur a dit une messe basse pontificale, pendant laquelle la Maîtrise, accompagnée de l'orgue, a fait entendre des chants adaptés à la circonstance. Quel édifiant tableau! quel touchant spectacle que celui de cette intéressante famille religieuse se pressant autour de notre premier et bien-aimé Pasteur! Dans une allocution émue et chaleureuse, Sa Grandeur a exprimé, avec cette persuasion communicative qui va droit au cœur, les joies pures, les ineffables jouissances d'un jour de première Communion qui reste gravé à jamais dans la mémoire, parce qu'il se représente sans cesse à l'esprit comme l'initiation publique à la vie chrétienne et un engagement solennel à en pratiquer fidèlement tous les devoirs. Les paroles de Monseigneur s'adressaient également aux parents et aux fidèles accourus pour prendre part au bonheur des jeunes communiant, et l'attitude respectueuse de l'auditoire a été particulièrement remarquable. Ensuite, les enfants se sont présentés à la Sainte-Table et ont reçu de la main de Sa Grandeur la sainte Eucharistie, avec une piété et une modestie qui ont vivement édifié l'assistance.

Même affluence à la grand'messe chantée par M. le Curé; c'était, on le sait, la fête de la Très Sainte-Trinité.

Aux vêpres, les communiant sont allés processionnellement chercher M^{gr} l'Evêque au vicariat général, et c'est au milieu de ce gracieux cortège de jeunes filles habillées de blanc et de jeunes gens, que Sa Grandeur, revêtue de la *cappa magna*, a fait son entrée à la Cathédrale. Après le chant des vêpres, le R. P. Théodore, supérieur des Carmes,

a donné aux enfants une instruction sur la Rénovation des vœux du baptême et la consécration à la Très Sainte Vierge, par lesquelles chacun d'eux allait indissolublement resserrer les liens contractés avec Dieu le matin même. Dans un langage élevé et sympathique, le R. P. Théodore a fortement indiqué aux parents le devoir qui leur est imposé de veiller non-seulement aux soins corporels mais encore et plus à l'éducation religieuse et morale de leurs enfants. Pour ceux-ci, il leur a fait toucher du doigt les résultats certains de la persévérance dans le bien, dont les effets accompagnent le chrétien jusqu'à la mort, le fortifiant dans toutes les épreuves de la vie humaine et le sanctifiant pour la vie future.

Avant d'administrer le sacrement de Confirmation aux jeunes communiant, Sa Grandeur les a d'abord interrogés sur les vérités fondamentales de la foi catholique et, mettant à profit la présence des parents et des enfants, elle a insisté sur l'importance capitale du catéchisme et annoncé que, dorénavant, cette forme de l'enseignement chrétien, la seule qui fasse les vrais catholiques, serait, de sa part, l'objet d'une sollicitude de plus en plus grande. Puis, dans un discours plein de force et d'onction, Monseigneur a expliqué à son auditoire la nature propre, le caractère particulier et les effets salutaires du grand sacrement qu'ils allaient recevoir.

C'est au milieu du plus religieux recueillement que Sa Grandeur leur conféra la Confirmation. Pour cette imposante cérémonie, notre premier Pasteur avait revêtu les ornements pontificaux et était assisté de M. l'Archiprêtre et de tout le Clergé de la Cathédrale. M. le comte Gastaldi, Maire, et M^{me} la Comtesse Gastaldi avaient bien voulu accepter d'être parrain et marraine de ces chers enfants. La bénédiction du Très Saint Sacrement a terminé cette journée. Enfin Sa Grandeur a été reconduite processionnellement au vicariat général, où Elle a distribué aux communiant un souvenir de la solennité.

Après-demain jeudi, 8 juin, à l'occasion de la Fête-Dieu, il y aura à la Cathédrale, à 10 heures du matin, grand'messe pontificale, et le soir à 4 heures, vêpres solennelles, suivies de la procession générale du Très Saint Sacrement. Les Autorités de la Principauté assisteront à la procession.

Nous engageons de nouveau les habitants de Monaco dont les demeures se trouvent sur l'itinéraire de la procession, à orner le mieux qu'ils pourront les façades de leurs demeures de tentures parse-

mées de fleurs, comme il convient pour célébrer dignement cette grande fête de la catholicité.

Dimanche prochain 11 juin, Sa Grandeur donnera la première Communion et la Confirmation aux jeunes élèves du collège Saint-Charles.

Depuis quelques jours, la saison des bains de mer est commencée à Monaco, et le vaste établissement du boulevard de la Condamine reçoit déjà chaque jour de nombreux visiteurs.

Il existe une certaine analogie entre les bains de mer et l'hydrothérapie.

La principale vertu des bains de mer consiste en effet dans la réaction qui résulte de l'immersion du corps dans l'onde amère; mais ici, nous trouvons de nouveaux éléments d'action. Le baigneur à la mer est soumis, d'une part, à l'influence de l'air marin qu'il respire, et, d'autre part, à l'action du bain de mer lui-même.

L'air qu'on respire en pleine mer, et même sur les côtes, diffère, sous plusieurs rapports, de l'air des continents; il est tous les jours renouvelé, purifié, rafraîchi par la brise de la mer.

Mais, outre sa pureté plus grande, l'air marin est chargé de principes salins que le vent enlève à la poussière acqueuse que produisent les vagues en se brisant sur la plage.

Enfin, il offre une pression barométrique habituelle plus grande, puisque les côtes de la mer se trouvent à une altitude plus petite.

On se trouve donc, au bord de la mer, plongé dans une atmosphère riche de lumière, ventilée presque incessamment par les brises, pure de toute espèce d'émanation, toujours saturée d'une humidité saline. Il en résulte une excitation notable des fonctions digestives et respiratoires; l'appétit est augmenté, la digestion s'opère d'une façon plus régulière et plus rapide; la respiration est plus active, plus ample, plus complète, et le système nerveux plus ou moins surexcité.

Lorsqu'on se plonge dans la mer, les premières impressions que l'on éprouve sont un frisson, une oppression, un resserrement à la tête; il y a refroidissement, chair de poule, spasme, refoulement du sang dans les organes de l'intérieur.

Après quelques secondes, l'anxiété et l'oppression se dissipent, le thorax exécute largement ses mouvements, le pouls se relève, la réaction s'opère, et des sensations relativement agréables succèdent à l'impression pénible du début.

L'agitation de la mer, le va et vient continuel des flots, constituent une sorte de massage, de douche intermittente et variée de toutes les manières que le corps, aux prises avec les vagues, essuie incessamment par leur chute et leur ascension alternatives.

Le mouvement incessant des flots, le choc de la lame, nécessitent en outre, chez le baigneur, pour se maintenir en équilibre, un déploiement de forces, une sorte de lutte à poses infiniment variées qui constituent, avec la natation, une véritable et salutaire gymnastique.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de mai 1882 est de	25,801
Voyageurs arrivés en mai 1881	20,249
Différence de faveur de 1882	5,552

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Gustave Boulanger, auteur de la superbe peinture *la Musique*, qui orne la voussure formant le dessus du

rideau de la salle de concerts de Monte Carlo, vient d'être élu membre de l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts).

Depuis le 31 mai dernier, les concerts de jour ont lieu sur la terrasse du Casino, de trois heures et demie à cinq heures.

Par suite des changements apportés dans le service des trains du chemin de fer depuis le 1^{er} de ce mois, des modifications, que nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs, ont eu lieu dans les heures de distribution et celles de départ des courriers à la poste de Monaco.

BUREAU DE MONACO

Heures des levées (heure de Monaco)

1 ^{re} levée. — Paris et étranger,	8 h. matin.
2 ^e id. — Menton et Italie,	9 h. 10 id.
3 ^e id. — Paris et étranger,	midi 30 soir.
4 ^e id. — Menton et Italie,	3 h. 40 id.
5 ^e id. —	7 h. 15 id.
6 ^e id. —	Pour toutes destinations, 9 h.

Heures des levées aux boîtes des gares

DE VENTIMIGLIA A MARSEILLE (heure de Paris)

Monte Carlo: — matin, 8 h. 20 — soir, 1 h. 20; 4 h.; 8 h. 30; 11 h.
Monaco: — matin, 8 h. 30 — soir, 1 h. 40; 4 h. 10; 8 h. 40; 11 h. 10.

DE MARSEILLE A VENTIMIGLIA

Monaco: — matin, 9 h. 30 — soir, 4 h. 10; 7 h. 40; 10 h. 30.
Monte Carlo: — matin, 9 h. 40 — soir, 4 h. 15; 7 h. 50; 10 h. 40.

Les heures de distribution des courriers dans la Principauté sont fixées comme suit:

DÉPART DU BUREAU DE MONACO

1 ^{re} distribution: Paris, étranger et Menton,	7 h. mat.
2 ^e id. — Marseille et Nice,	1 h. soir
3 ^e id. — Paris, étranger,	5 h. 40, s.

On sait que, en cas de changement de domicile, chacun peut demander que sa correspondance lui soit réexpédiée à sa nouvelle adresse. Jusqu'à ces derniers temps, il suffisait pour cela de faire les déclarations nécessaires à son bureau de poste, mais il n'était délivré par l'administration aucune pièce pouvant établir que la formalité ci-dessus indiquée avait été remplie. Par suite, le public se trouvait désarmé, et le manque de contrôle dans cet important service avait pour effet de faire laisser en souffrance nombre de lettres dans les bureaux de poste.

M. le ministre des postes et télégraphes français a voulu remédier à cet état de choses en faisant remettre en vigueur une disposition du règlement général du service des postes, tombée depuis longtemps dans l'oubli.

Aujourd'hui, il est délivré à toute personne faisant une demande de changement d'adresse, un bulletin destiné à constater la déclaration faite pour obtenir que sa correspondance lui soit réexpédiée d'un lieu sur un autre. Sur ce bulletin, à produire en cas de réclamation, il est spécifié que, au cas où il ne serait pas exactement tenu compte de cette déclaration, on doit réclamer auprès du directeur des postes et télégraphes du département dont dépend le bureau où la demande de réexpédition a été faite.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Grasse. — La récolte des fleurs d'oranger, à peu près terminée en ce moment, donne un caractère d'actualité à la statistique qui suit, publiée par le *Journal de Grasse*:

« On ne récolte pas moins, bon an, mal an, sur le côteau du Golfe-Juan, de 320,000 à 400,000 kilog. de fleurs d'oranger; et c'est aujourd'hui la branche la plus importante de cette agriculture, qui semble si peu sérieuse.

« Quant à la production en fleurs d'oranger de tout notre littoral, depuis Cannes jusqu'à Menton, il serait difficile de donner des chiffres exacts. »

Le *Journal de Grasse* estime que les autres localités du littoral peuvent donner en moyenne et par un hectare 135 à 140,000 kilogr.

C'est à Grasse que toute cette masse florale vient subir le supplice du feu et entrer dans le domaine prosaïque de l'industrie.

La cueillette commence d'ordinaire dans les derniers jours d'avril, et suivant le temps se prolonge au 20 ou 25 mai. Une bonne cueilleuse doit, en moyenne, cueillir 15 kilog. par jour. Un oranger donne, en raison de son âge et de sa constitution, depuis 1 jusqu'à 80 kilog.

Nice. — Dans la dernière séance de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, M. Harris, vice-consul d'Angleterre, a donné lecture d'une fort intéressante étude historique sur la souveraineté des Princes de Monaco et les traités qui la consacrent.

M. Brun a exposé certains phénomènes d'optique et a tracé au tableau des exemples qui ont intéressé l'assemblée par la singularité des déviations optiques produites. Cette communication sera publiée dans le prochain numéro du journal *l'Astronomie*.

Menton. — Un violent orage qui a eu lieu le 24 mai dernier à Menton, a occasionné la mort d'une jeune fille de 17 ans nommée Dévotionne Médecin. La foudre, en tombant à côté d'elle, près de la place du Cap, lui a causé une telle frayeur qu'en rentrant à son domicile elle dut se mettre au lit; mardi soir, elle rendait le dernier soupir.

Gênes. — Le banquier A. B. avait depuis près d'un an à son service un jeune homme qui avait réussi à lui inspirer la plus grande confiance. Aussi, devant s'absenter pendant quelque temps de Gênes, il lui avait remis toutes les clefs de son habitation à Albaro et de son étude à Gênes, rue Carlo Felice.

Le domestique ne laissa pas échapper une si belle occasion. Il ouvrit le coffre-fort et s'empara de tous les billets de banque qu'il y trouva, s'élevant à la somme de 68,000 francs.

Le vol fut commis dans l'après-midi. Il ne fut découvert que le lendemain à onze heures du matin, parce que le représentant de M. A. B., qui avait une clef, trouvant le coffre fort intact et ne soupçonnant rien, ne fit aucune vérification, d'autant plus qu'on n'avait pas l'habitude d'ouvrir la caisse avant onze heures.

Le voleur eut par conséquent dix-huit heures devant lui pour fuir.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La journée du *Grand-Prix* domine à Paris la semaine, et le télégraphe vous en aura porté le résultat avant même que cette lettre vous soit parvenue. En attendant et comme prélude, chaque jour de cette semaine a vu sa réunion hippique. La plus attrayante a certainement été celle de vendredi à Auteuil, agrémentée par le défilé des *mail-coaches*, comme cela a eu lieu à la fête particulière de La Marche au mois de mai.

Vingt-quatre *mail-coaches* appartenant à MM. de la Haye-Jousselin, le comte de Bari, le comte de Camondo, Villeroy, le baron Hoffmann, Ridgway, de Wignacourt, le marquis de Guadalmina, le comte de Carcaradec, le prince Troubetzkoy, le comte Gudin, le capitaine Barron, le comte de Beauregard, le baron de Gargan, Henry Blount, Benetts, le duc de Morny, Robert Hennessy, le comte de Moltke, le comte Max de Béthune, le marquis de Pomereu, Oppenheim, Yturbey et Coward, tous noms pour la plupart connus et sympathiques dans vos parages, sont entrés au son de la musique militaire du 129^{me} régiment de ligne et se sont rangés sur la piste en face des tribunes. Avec les femmes en toilette printanière qui garnissaient ces drags, le coup d'œil présenté alors était charmant. On eût dit un vaste parterre rempli de fleurs aux couleurs chatoyantes et vives, au-dessus desquelles les ombrelles rouges et bleues, si fort à la mode de nouveau, s'élevaient comme des coquelicots et des bleuets, et faisaient ressortir par leur éclat les nuances variées de cet immense jardin animé et bourdonnant. Le succès de cette réunion a été complet, et le mérite en doit être rapporté au prince de Sagan qui en avait pris l'initiative.

Pour être assidu, le jour, aux réunions hippiques, le Paris élégant ne néglige pas la danse, le soir, et jamais les salons n'ont été aussi brillants et aussi animés. Les bals de la baronne Gustave de Rothschild,

qui a marié sa fille Lucy, mercredi, à M. Léon Lambert, de Bruxelles, de la vicomtesse de Courval, de la comtesse d'Argy, de la comtesse Siméon, de lady Caithness, de la baronne de Cambourg, celui-ci en costume villageois pour les dames, ont bien mérité des jarrets mondains. Il y aura encore quelques fêtes, cette semaine, à l'issue du Grand-Prix, mais ce sera le bouquet du feu d'artifice et le salut de l'étrier. On sera tout au départ pour les eaux et pour la campagne.

Connaissez-vous, à ce propos, quelque chose de plus pénible et de plus ennuyeux que les jours qui précèdent un long déplacement, et pendant lesquels on vit chez soi, en plein Paris, au milieu de meubles recouverts de housses, d'objets d'art entourés de papier de soie, et de malles à demi remplies, comme dans un campement de bohémiens? Y a-t-il rien de plus lugubre que ce remue-ménage, ce vide navrant qui donne à votre maison l'aspect d'un bivouac pris d'assaut par l'ennemi et vous occasionne, par moments, quelle que soit la dose de philosophie dont vous soyez doué, une partie des émotions de l'homme qui survit à sa ruine?

Ne vous est-il jamais arrivé, dans un de ces moments-là, d'être surpris par un de vos amis, assis sur le premier siège venu qui vous est tombé sous la main et contemplant avec attendrissement l'endroit où se trouvait naguère un de vos bibelots favoris, dans la pose de Marius sur les ruines de Carthage?... Que ceux qui n'ont jamais éprouvé de ces faiblesses, nous jettent la première pierre, à nous qui, pour les éviter, avons pris le parti de ne jamais quitter Paris pour plus d'un mois, juste le temps de le regretter et d'y rentrer avec un indicible plaisir.

Et les adieux, les questions sans fin sur l'emploi que vous comptez faire de votre été?... Connaissez-vous ce genre de supplice? Et cependant il faut en passer par là, sous peine de renoncer à sa place au soleil de l'élégance et du bon ton; il faut sacrifier à la mode. On se trouve bien à Paris, on voudrait y rester; non, il faut partir. Il est convenu que Paris n'est plus habitable, passé le Grand-Prix, que le bon goût et l'hygiène ne permettent plus d'y vivre; on n'est pas de cet avis, on pense le contraire, mais il est indispensable de faire comme tout le monde. — O moutons de Panurge! On s'en va donc, on prend le chemin de fer, on s'éloigne, l'oreille basse et comme un chien qu'on fouette; n'importe, on est un homme à la mode, on suit les usages du monde; il n'en faut pas davantage pour être content de soi et des autres.

L'Académie française, qui s'apprête à élire M^r Perraud et, je l'espère, M. Pailleron, a eu la primeur d'un des chapitres du nouveau volume que le duc d'Aumale ajoute à son *Histoire des princes de Condé*. Le prince a lu, à la séance hebdomadaire de jeudi, le récit de la bataille de Rocroy, et a obtenu auprès de ses collègues un succès des plus flatteurs et dont l'écho a retenti, le soir même, à la réception très nombreuse, très animée du duc de Nemours.

Peu de nouvelles littéraires ou artistiques, d'ailleurs, à l'ordre de Paris; la capitale de la France est « tout à la joie » comme la célèbre polka de Fahrbach et, sous prétexte de semaine du Grand-Prix, n'entend s'occuper que de jeux et de ris. Déjà plusieurs théâtres ont fermé leurs portes, et nombre d'autres s'apprêtent à suivre leur exemple. L'exposition des Beaux-Arts est à son déclin, et l'attraction va être à celle de l'œuvre de Baudry, réunie dans la salle de l'Orangerie, aux Tuileries. Laissons passer les chevaux de Longchamps, et attendons que la poussière soulevée par leur galop laisse voir aux parisiens autre chose que le turf et le champignon des bookmakers.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

La Phosphorescence

Nous avons parlé mardi des phosphorescences qu'on avait remarquées la veille sur la mer, au sud du rocher de Monaco. Ce phénomène, nos lecteurs ne l'ignorent pas, ne se produit pas seulement sur les eaux; certains corps, notamment quelques végétaux, ont la

propriété de dégager dans l'obscurité la lumière sans chaleur et sans combustion sensible.

On a remarqué de toute antiquité que les diamants luisent quelque temps dans l'obscurité lorsqu'on les a exposés aux rayons ardents du soleil. La même faculté a été reconnue dans la poussière des coquilles calcinées, puis dans un grand nombre de corps tels que le papier, le sucre, la soie, le succin, les dents, la chlorophylle, les oxydes, les sels des métaux alcalins et terreux, principalement ceux que donne l'aluminium; le soufre, les sulfures alcalins terreux; un grand nombre de gaz, entre autres l'oxygène; les mélanges d'acide sulfureux et de bioxydes, d'azote, etc., etc.

Pour le fait qui nous occupe, on attribue la propriété lumineuse qu'acquièrent parfois les eaux de la mer, à la présence à sa surface soit de matières organiques en décomposition, soit d'animalcules vivants, qui, de même que plusieurs espèces terrestres, sécrètent une matière qui vient se brûler au contact de l'air en répandant une lueur plus ou moins vive. C'est à une sorte de mollusque qu'est due le plus ordinairement la lumière dont brillent les eaux de la mer. Cette espèce abonde surtout sur les côtes de Guinée et vers le Cap.

Labillardière, qui faisait en 1791 partie de l'expédition commandée par d'Entrecasteaux, envoyée à la recherche de La Pérouse, raconte un effet singulier de ce phénomène naturel dont il fut témoin dans ces parages. C'était au mois de novembre, les deux vaisseaux de l'expédition, *la Recherche* et *l'Espérance* se trouvaient par le travers du golfe de la haute Guinée; le calme avait régné tout le jour; le ciel, chargé vers le soir d'épais nuages, menaçait d'un violent orage, la nuit était fort sombre. Tout à coup parut sur la mer comme une nappe de feu. Le phénomène ne dura pas longtemps, mais la mer demeura, pendant le reste de la nuit, lumineuse dans tous les points où elle était agitée, et particulièrement dans le sillage des vaisseaux et vers le sommet de la vague.

Labillardière ajoute qu'ayant recueilli de cette eau dans plusieurs bouteilles et l'ayant filtrée, il y découvrit de petits mollusques très gélatineux, transparents, de forme globuleuse, dont la dimension était tout au plus d'un tiers de millimètre. Ces mollusques étant restés sur le filtre, l'eau perdit toute sa phosphorescence; il la lui rendit à volonté en les y plongeant. « J'ai répété bien des fois, dit-il, cette expérience dans des parages fort éloignés les uns des autres, et j'ai trouvé constamment les mêmes animalcules. Cependant, ils n'ont pas seuls la faculté de rendre la mer lumineuse; plusieurs espèces de crabes, de fort grands mollusques, quittent parfois le fond des eaux pour en éclairer la surface. »

Quelques-uns de nos lecteurs nous affirment qu'il est facile de constater ici ce phénomène curieux: par les nuits chaudes on peut, en jetant une pierre dans la mer, remarquer des lueurs qui se dégagent du tourbillon formé par l'eau troublée.

Grâce à la chimie, on est arrivé à donner la phosphorescence à certains produits. Un des plus curieux est une plaque qui, à l'aide du sulfure de strontium, emmagasine la lumière dont elle est frappée et la rend dans l'obscurité longtemps après qu'on l'a retirée de la clarté solaire. Cette plaque est très employée à bord des bâtiments de guerre anglais par les marins qui ont besoin de descendre dans la soute aux poudres.

La durée de l'intervalle de temps pendant lequel se manifeste alors la phosphorescence après l'interruption de l'action de la lumière directe, varie beaucoup selon la substance. Les sulfures verts de calcium et de strontium conservent encore leur propriété phosphorogénique au bout de trente heures, et, après huit jours, on peut la reproduire pour un instant en les chauffant. Le diamant et la chlorophane luisent dans l'obscurité pendant plusieurs heures; l'arragonite cesse de luire au bout de quinze à vingt secondes; la clarté donnée par le spath a encore moins de durée, à peine une demi-seconde.

Signalons, pour finir, une circonstance très remarquable du phénomène qui nous occupe: quelle que soit

la réfrangibilité des rayons qui ont impressionné une substance phosphorescente, ceux qu'elle émet ensuite dans l'obscurité ont une réfrangibilité moindre; en d'autres termes, des rayons incidents violets pourront donner lieu à des rayons phosphorescents indigo, bleus, verts, etc.

La couleur des rayons émis par un corps phosphorescent ne dépend pas seulement de celle des rayons qui l'ont impressionné, mais aussi de circonstances insaisissables. Des expériences ont établi des différences curieuses entre les rayons produits par le spath, la craie, la chaux de spath. Ces sulfures, exposés au soleil, émettaient dans l'obscurité des rayons jaunes, verts, violets, bien que pourtant les substances primitives aient été traitées par les mêmes réactifs.

Les plaques préparées au sulfure de strontium, dont nous parlons plus haut, reproduisent une clarté violette.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

L'administration des Travaux Publics de la Principauté de Monaco demande un employé actif, connaissant la pratique des travaux de construction et écrivant d'une façon convenable. Se présenter, pour renseignements, au bureau des Travaux Publics.

AVIS

Par jugement du deux juin courant, dûment enregistré, le Tribunal Supérieur a déclaré en état de faillite les époux Charles Diss, tenant l'hôtel des Ambassadeurs à Monaco, et a fixé provisoirement l'ouverture de ladite faillite audit jour deux juin. Par le même jugement, l'apposition des scellés au domicile des faillis, ainsi que le dépôt de Raphaëline Féraud, épouse Charles Diss, dans la maison d'arrêt de cette ville, ont été ordonnés (le sieur Charles Diss a été affranchi de ce dépôt). M. Plantif, juge, a été nommé commissaire, et M. A. Cioco, commis-greffier, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le trois juin mil huit cent quatre-vingt-deux.
Le Greffier en chef du Tribunal Supérieur,
RAYBAUDI.

Etude de M^e P. RAIMON, huissier à Monaco

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le dimanche onze juin courant, à huit heures du matin, et jours suivants s'il y a lieu, dans un local de l'hôtel des Voyageurs, sis à Monaco, avenue de la Gare, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles, marchandises et ustensiles pour hôtel et café, et notamment de lits complets, commodes, glaces, tapis, tables, chaises, fauteuils, lingerie, verrerie, batterie de cuisine, comptoir, billard, vins, boissons, liqueurs, etc.

Au comptant.

L'Huissier

P. RAIMON.

Etude de M^e H. LEYDET, notaire à Monaco.

Aux termes d'un acte reçu par M^e Leydet, notaire à Monaco, le trois juin courant, monsieur Ulysse Poppleton et madame Françoise Anfré, son épouse, épiciers, demeurant ensemble à Monaco, ont vendu à monsieur Esprit Martin, coiffeur, demeurant aussi à Monaco, le fonds de commerce d'épicerie qu'ils exploitaient à Monaco, quartier des Bas-Moulins.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées dans la huitaine en l'étude dudit M^e Leydet, notaire, à peine de déchéance.

Etude de M^e L. VALENTIN, Notaire et Défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor Valentin, notaire à Monaco, le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-deux,

Monsieur Jules-Ferdinand Grimbert, propriétaire, demeurant à Nice, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Louis Valentin, notaire susnommé,

A acquis de : 1^o Monsieur Charles-Antoine Boucher, employé de banque, demeurant à Billancourt (Seine) ; 2^o madame Marie-Victoire Boucher, épouse de monsieur Victor-Adolphe Rosier, propriétaire, avec lequel elle demeure à Paris-Passy ; 3^o monsieur Louis Boucher, négociant en soie, demeurant à Paris, rue de Turbigo, n^o 23 ; 4^o et madame Joséphine-Blanche Boucher, veuve de monsieur Jean-Baptiste-Apolphe Arvidson, ladite dame propriétaire, demeurant à Paris, rue Sainte-Anne, n^o 47,

Une maison dénommée villa Boisset, sise à Monaco, dans la Condamine, rue Albert, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de deux étages avec pavillon et jardin, le tout confrontant : de l'est, à la propriété de monsieur Nicolas Blanchy ; du midi, à la rue Albert ; de l'ouest, à la villa de monsieur de la Rounat ; et du nord, à celle de madame Demaintin.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de soixante-dix mille francs.

Une expédition de ce contrat, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le cinq juin mil huit cent quatre-vingt-deux.
Signé : L. VALENTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 Mai au 4 Juin 1882.

CANNES.	b. Jeune-Paulin, fr., c. Balestra,	sable.
ID.	b. Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, id., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
TARRAGONE.	b-g. Eulalie, id., c. Rey,	vin.
GÈNES.	b. Aurelia, ital., c. Ghio,	id.
CANNES.	b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornero,	sable.
ID.	b. Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
MARSEILLE.	b. Figaro, id., c. Ferrando,	briques.
PORT MAURICE.	b. Giulia, ital., c. Pieracini,	bois.
CANNES.	b. Jeune-Paulin, fr., c. Balestra,	sable.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Seve,	id.
BASTIA.	b-g. la Corse, id., c. Confortini,	charbon.
NEWCASTLE.	t-m. Baccicin Ravella, ital., c. Beizo,	houille.

Départs du 28 Mai au 4 Juin 1882.

MENTON.	b-g. Charles-René, fr., c. Vensan,	vin.
CANNES.	b. Jeune-Paulin, id., c. Balestra,	sur lest.
ID.	b. Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Quatre-Frères, id., c. Jouvenceau,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Fortune, id., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, id., c. Allegre,	id.
ID.	b. Jeune-Paulin, id., c. Balestra,	id.
MENTON.	b-g. Eulalie, id., c. Rey,	vin.
CANNES.	b. Six-Sœurs, id., c. Seve,	sur lest.

SOMMAIRE du *Moniteur de la Mode* du samedi 3 juin :
TEXTE. — Modes, description des toilettes, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Revue mondaine, par M^{me} la vicomtesse de RENNEVILLE. — Echos, par BACHAUMONT. — *La Roche qui pleure*, histoire contemporaine, par Ch. VALOIS. — *La première édition*, nouvelle, par Robert HALT. — La fête de l'ambassade d'Angleterre (*Patrie*). — Théâtres, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Manuel du ménage, par M^{me} la douairière DES MARTELS. —

Correspondance. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins. — Avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n^o 1908, dessin de Jules DAVID : toilettes de villes d'eau. — Feuille de patrons tracés.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Un magnifique chapeau *Girardin*, dessiné par PECQUEUR ; cinq croquis à la plume ; trois modèles de bijoux de Marc GUYTON ; un voile de fauteuil avec application de châle ; un pupitre mobile ; un dessin de bordure au point croisé pour linge de table et de toilette ; deux élégants costumes de campagne et un magnifique dessin de JANET, représentant une capeline de dentelle.

Ce journal peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de mode. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie. Grâce à son côté pratique, il est rempli de renseignements de la plus grande importance au point de vue de la toilette ; ses patrons, taillés avec un soin tout particulier, sont d'une exécution facile ; des descriptions minutieusement faites rendent compréhensibles tous les détails d'une toilette. Il donne par mois plus de douze costumes d'enfants, sortant des meilleures maisons de Paris. En un mot, une femme adroite peut, à l'aide du *Moniteur de la Mode*, diriger elle-même la confection de toutes les parties de sa toilette et exécuter pour sa maison mille travaux charmants.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez AD. GOUBAUD ET FILS, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

A LOUER
aux Bas-Moulins
UNE MAISON

EN TOTALITÉ

Composée de deux étages et appartement
Au rez-de-chaussée, boutique, cave.

PRIX par an : 2,400 fr.

S'adresser VILLA RAVEL, quartier des Bas-Moulins.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE

MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

de

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon : 2 fr. ; la boîte : 1 fr. 25.

Dépôt :
A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
A Marseille, Pharmacie Centrale.
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

VILLA RAVEL

MAISON MEUBLÉE

APPARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES

Family house. English spoken

AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

F. PETER LE MONNIER
CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

En vente à l'imprimerie du Journal :

L'ANNUAIRE

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1882

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.
PRIX : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.

2 volumes in-8° — Prix : 6 fr. — Par la poste : 8 fr. 50

les deux premiers livres du **CODE CIVIL**

LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

LE CODE PÉNAL

LE CODE DE COMMERCE

Ouvert toute l'année

HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO

MÊME MAISON

RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces

Fournitures pour la ville

VINS FINS, LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE

G. VOIRON.

A VENDRE OU A LOUER

MEUBLÉE

LA VILLA DES ENFANTS

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

HOTEL-RESTAURANT DE MARSEILLE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL BRISTOL

(maison meublée).

tenue par Cayron van Geffen
Boulevard de la Condamine.

Hotel des Étrangers

Rue Florestine, Condamine.

TABLE D'HOTE. — PENSION

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés

Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français.
English spoken.
Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1882

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mai-Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir				
	29	767.5	767.5	766.6	766.3	766.3	24.2	26.2	26.8	25.3				24.4
30	66. »	65.7	64.8	63.9	63.4	22. »	26. »	24.5	23.2	21.3	82	calme	id.	
31	61.7	61.1	60.3	59.5	59.8	20.1	24.1	22.7	21.2	19.8	81	id.	voilé	
1	60.2	60.3	60.5	60.6	60.8	23. »	22.8	22.9	22.5	21. »	80	id.	beau, qq. nuages	
2	62.8	62.7	62.3	62.4	62.9	23.8	28. »	26.7	24.6	22.4	73	id.	voilé	
3	63.4	63.3	62.6	62.4	62.4	24.2	26.3	24.9	24.5	22.9	76	calme, S S E	beau, qq. nuages	
4	59.9	59.3	58. »	57.8	58. »	23.6	23.9	22.8	22.1	21.2	79	S O, E	voilé	
DATES														
	29	30	31	1	2	3	4							
Températures extrêmes	Maxima	27.2	27.2	24.3	22.6	28.1	26.4	24. »						
	Minima	21.3	19.5	17. »	17.3	18.4	20.6	20. »						

Pluie tombée : 0^{mm}

Résumé des observations météorologiques du mois de Mai 1882

Pression barométrique moyenne	761 ^{mm} 5
» maximum absolu (le 12)	768 ^{mm} 2
» minimum absolu (le 15)	753 ^{mm} 3
Différence	14 ^{mm} 9
Température moyenne de l'air	17 ^o 3
» maximum absolu (les 29 et 30)	27 ^o 2
» minimum absolu (le 18)	9 ^o 7
Différence	7 ^o 5
Humidité relative moyenne	83 »
Vents régnants, S O, E	
Nombre de jours très beaux	2
» beaux	9
» voilés	13
» de pluie	7
Pluie tombée	79 ^{mm} »